

ARTICLES.	SUBDIVISIONS.	NATURE DES DÉPENSES.	CRÉDITS ALLOUÉS.	OBSERVATIONS.
		<b>CHAPITRE 1er. — PERSONNEL.</b>		
		<i>Solde et Accessoires. (suite)</i>		
		<i>Report. . . . .</i>	f. 102,620 c. »	
	7	Justice.	16,600 »	
	8	Pensionnaires.	3,060 »	
	9	Services financiers.	15,860 »	
	10	Ponts et chaussées.	7,180 »	
	11	Police.	4,560 »	
	12	Tribunaux.	7,120 »	
	13	Port.	9,040 »	
	14	Instruction publique.	46,540 »	
	15	Cadastré.	5,000 »	
	16	Imprimerie et reliure.	14,320 »	
	17	Prison et dispensaire.	2,800 »	
	18	Divers agents.	12,340 »	
	19	Dépenses accessoires.	6,000 »	
			255,040 »	
		A déduire le 15 <sup>e</sup> pour le produit présumé des retenues d'hôpital et les incomplets.	5,667 »	
		<b>TOTAL DE L'ARTICLE 1er. . .</b>	<b>249,473 »</b>	
	2	<i>Hôpitaux.</i>	15,401 »	
		20 officiers ou traités comme tels donnant 7,300 journées dont le 25 <sup>e</sup> est 291 à 9 f. 03 c. par jour.	2,626 »	
		14 sous-officiers ou agents traités comme tels donnant 5,110 journées dont le 30 <sup>e</sup> est 170 à 7 f. 03 l'une.	1,195 »	
		Traitement de détenus, 500 journées à 7 f. 03 c.	3,515 »	
		<i>A reporter. . . .</i>	7,336 »	
			15,401 »	